



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, M. Xavier COCHET, Maire de la commune de Saint-Mihiel,  
certifie que le permis de construire n° PC 05546325H0005 a fait l’objet d’un  
rejet tacite à compter du 16 septembre 2025.

SAINT-MIHIEL, le 16 septembre 2025

Pour le Maire,  
La conseillère municipale déléguée,



Martine KANNENGISSER